

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 7 MAI 2013 À LA SALLE DE CONFÉRENCES DU CENTRE DE SERVICES DE LA POCATIÈRE.

Sont présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement
Magali Émond	Présidente / représentante	De la Marée-Montante/De l'Orée des Bois/De l'Étoile Filante
Yves Pepin	Représentant	École Polyvalente La Pocatière
Pierre Grondin	Représentant	Roy/Joly
Julie Trudel Lefebvre	Représentante	Sacré-Cœur de la Pocatière
Francesca Lebel	Substitut	Moisson d'Arts / La Chanterelle
Julie Vignola	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Marie-Claude Gagnon	Représentante	La Croisée 1 et 2
Luc Mercier	Représentant	CCSEHDAA
Sindy Caron	Représentante	Notre-Dame du Portage/Les Pèlerins
Marie-Lyne Cayouette	Secrétaire-trésorière	Lanouette
Chantal Landry	Substitut	Mgr-Boucher, St-Bruno, St-Louis, Chanoine-Beaudet
Olivier Ouellet	Représentant	Hudon-Ferland/Ste-Hélène/St-Louis de St-Joseph

Sont absents :

Martine Lahey	Représentante	École secondaire de Rivière-du-Loup
Frédéric Caron	Représentant	Internationale St-François Xavier
Marjolaine Pelletier	Représentante	Mgr Boucher, St-Bruno, St-Louis de Kamouraska
Kate Vézina	Représentante	St-Philippe/Notre-Dame Mt-Carmel/J.-C.-Chapais
Pascale Dubé	Représentante	Vents & Marées/Desbiens/St-Modeste
Luc Marquis	Substitut	Moisson d'Arts et la Chanterelle
Audrey Boucher	Substitut	École Sacré-Cœur

Sont sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles	De La Pruchière/De l'Amitié/des Vents & Marées
Conseil d'établissement des écoles	Notre-Dame du Sourire /Riou/Vieux-Moulins

Invités

Monsieur Éric Choinière, secrétaire général
Monsieur Claudel Gamache, directeur, Service des ressources financières
Monsieur Marc-André Caron, directeur, Service de l'enseignement aux jeunes

Secrétaire d'assemblée

Sylvie Mailloux

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Magali Émond, présidente, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux

membres présents et déclare la séance ouverte à 19 h 34.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 mai 2013

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 mai 2013
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2013
 - 1.4 Suivi au procès-verbal
2. Dossiers de consultation
 - 2.1 Consultation : Objectifs Principes et Critères Répartition 2013-2014
3. Dossiers de décision
 - 3.1 Plan d'action 2012-2013
 - a) Valorisation du Comité de parents
 - Bourse du Comité de parents : détails
 - b) Valorisation de l'implication parentale
 - Formation CP 2013-2014 : détails
 - Encart: « Je suis un parent : Comment puis-je m'impliquer dans l'éducation scolaire de mon enfant » : détails
 - 37e Congrès annuel de la FCPQ qui se déroulera les 31 mai et 1er juin : inscriptions
 - c) Valorisation de notre milieu
 - Registre des bons coups des écoles : mise à jour
 - 3.2 Communication aux médias
 - 3.3 Rapport annuel et recommandations des représentants
4. Dossiers d'information
5. Dossiers divers
 - 5.1 Mot de la présidente et correspondance
 - 5.2 Les « bons coups » de nos écoles
 - 5.3 Rapports de représentants des comités
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire Parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Délégué MSSS/MELS/MFA
 - e) EHDAA
 - f) Comité consultatif du transport
 - g) Agent de communications
6. Clôture de la séance et prochaine rencontre
Le mardi 4 juin 2013 à Rivière-du-Loup : invitation

CP-2013-05-07-781

Il est proposé par Julie Trudel--Lefebvre et **unanimentement résolu.**
Que le projet d'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2013

Les membres du Comité de parents sont dispensés de la lecture du procès-verbal. Chaque membre en a reçu une copie.

Il est proposé par Sindy Caron et **unanimement résolu**

Que le procès-verbal de la réunion du 2 avril 2013 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 Consultation : Objectifs, principes et critères de répartition 2013-2014

Messieurs Claudel Gamache, directeur du Service des ressources financières et Marc-André Caron, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes sont venus présenter le document ci-haut mentionné.

Quelques questions sont posées et ont reçu réponse.

Suite à la présentation, Éric Choinière, secrétaire général, apporte des commentaires quant à la quantité d'informations contenues dans ce document de 111 pages.

Commentaires des membres présents :

- Une telle quantité de pages n'est sans doute pas pour intéresser le comité de parents quant à la complexité des informations qu'on y retrouve.
- Un résumé court et abrégé dans un langage accessible serait plus apprécié.
- À qui sert ce document?
- Document lourd.
- Des tableaux récapitulatifs seraient plus intéressants.
- L'organisation doit vous aider à nous aider.

Considérant les mandats donnés au Comité de parents dans la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que le comité de parents est un organisme consultatif qui se réunit une fois par mois et que le nombre de sujets traités à chaque rencontre est élevé;

Considérant l'importance que les sujets présentés au Comité de parents, pour consultation, soient présentés de la façon la plus efficace possible, à savoir :

- Identification rapide des objectifs poursuivis et des enjeux;
- Identification rapide des principaux impacts des modifications proposées;
- Identification rapide des objets de consultation (vs les objets d'information);
- Présentation synthétisée des documents remis;

Considérant que lors de la présentation du sujet « Objectifs, principes et critères de répartition 2013-2014 », un document de 111 pages a été présenté, dont 65 pages de texte et 46 pages d'annexes;

Considérant que lors de la présentation dudit sujet, aucune information n'a été donnée quant aux objectifs poursuivis, quant aux enjeux et quant aux principaux impacts des modifications proposées;

Considérant que ce document contient un nombre important de données financières, qu'il est difficile à s'approprier comme parents et qu'il ne contient ni résumé, ni tableau-synthèse, quant aux principales modifications proposées;

Considérant que les parents membres du Comité de parents ne se sont pas sentis interpellés par ce type de présentation;

CP-2013-05-07-783

Il est proposé par Julie Trudel-Lefebvre et unanimement résolu

Que le Comité de parents ne se prononce pas sur le contenu du document « Objectifs, principes et critères de répartition 2013-2014 » tel qu'il a été présenté;

Que le comité de parents émette les recommandations suivantes quant à la présentation qui lui est faite dans le cadre des différentes consultations qui lui sont présentées, à savoir :

- ✓ **Que** la consultation soit présentée de la façon la plus efficace possible, à savoir :
 - ✓ Identification rapide des objectifs poursuivis et des enjeux;
 - ✓ Identification rapide des principaux impacts des modifications proposées;
 - ✓ Identification rapide des objets de consultation (vs les objets d'information);
 - ✓ Présentation synthétisée des documents remis;
- ✓ **Que**, lorsque le document présenté est volumineux, celui-ci soit accompagné d'un résumé ou d'un tableau-synthèse, quant aux principales modifications proposées;

Que ces recommandations soient également appliquées dans le cadre des consultations présentées aux conseils d'établissement.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 Plan d'action 2012-2013

a) Valorisation du Comité de parents :

Bourse du Comité de parents : détails

En 2013-2014, à partir du début de l'année scolaire, six catégories pourront faire partie des possibilités de bourses

1. Projet rassembleur
2. Arts et culture
3. Rayonnement dans la communauté
4. Coup de cœur
5. Persévérance
6. Vie saine et active.

Les bourses pourraient être remises à la fin de l'année scolaire.

L'argent doit servir à l'élève.

Il est intéressant de partager les bons coups.

Demander un retour aux directions d'école à savoir à quoi servira la bourse.

Une résolution sera faite au mois de juin.

b) Valorisation de l'implication parentale

Formation au Comité de parents 2013-2014 : détails

Formations prévues en 2013-2014, données par François Paquet de la Fédération des comités de parents :

- ✓ Une formation générale sur le monde scolaire et l'engagement parents qui aura lieu le 21 octobre 2013 à Rivière-du-Loup et le 22 octobre à Saint-Pascal.
- ✓ Une formation sur le projet éducatif et le plan de réussite qui aura lieu à Rivière-du-Loup le 18 novembre 2013 et le 19 novembre à Saint-Pascal.

Pour les 4 journées, des frais de 1 200 \$ seront facturés au mois de novembre prochain.

Encart : *Je suis un parent : Comment puis-je m'impliquer dans l'éducation scolaire de mon enfant?*

Un encart est actuellement en élaboration et sera remis aux parents.

37^e Congrès annuel de la Fédération des comités de parents qui se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin 2013 : Inscriptions

Trois personnes assisteront à ce congrès, soit Magali Émond, Marjolaine Pelletier et Olivier Ouellet.

c) Valorisation de notre milieu

Registre des bons coups des écoles : mise à jour.

3.2 Communication aux médias

Dossier de presse : info à publier dans les journaux locaux;
Plan de communication à prévoir;
Rentrée scolaire des enseignants;
Se faire voir dans la région;
En formation.

3.3 Rapport annuel et recommandations des représentants

La présidente demande l'aide de tous et toutes pour monter le rapport annuel.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 Fondation louverivienne d'enseignement primaire et secondaire public.

La présidente, Magali Émond, a reçu un courriel de la part de la présidente de la Fondation, Carmen Breton, lui signifiant sa déception à l'effet que le comité de parents n'ait pas donné suite à la demande de vente de billets. Le comité de parents, de par les commentaires de ses membres, a refusé l'invitation, car les bourses de la Fondation ne sont données qu'à Rivière-du-Loup.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 Mot de la présidente et correspondance

Aucune correspondance.

5.2 Bon coups :

École Moisson d'Arts/La Chanterelle : Échange avec des élèves de l'Ouest Canadien.

École La Croisée I et II : Amicale de la robotique (Accueil de plusieurs écoles avec petites compétitions amicales en robotique, écoles primaires et secondaires); Avec les achats de livres pour 10 000 \$ pour biblio de La Croisée I : petit salon du livre a été fait pour présenter les nouveautés. Intéressant de voir que les élèves s'intéressent à autre chose que l'électronique; Harmonie de l'école va faire un CD et ce CD sera enregistré au camp musical de Saint-Alexandre.

École Hudon-Ferland : Cardio matinale avec Madame Judith Goulet : Tous les jours 2, tous les élèves et les enseignants se rejoignent au gymnase pour un cardio de danse avec musique d'environ 20 minutes.

École Chanoine-Beaudet : Secondaire en spectacle pan-québécois : l'École a gagné la finale régionale à Rivière-du-Loup, se rendra à Québec. Concours entrepreneuriat au Pavillon-de-l'Avenir : (Portes ouvertes, 1^{er} prix) (Mini-entreprise : 1^{er} prix) (Tournoi impro 1^{er} prix) Des djembés pour tout le monde; (LipDub 2^e prix). Voyage échange secondaire 2 à Vancouver. Course Claudie Ouellet : 2 000 participants avec Pierre Lavoie; Fête de la famille ajoutée la même journée. La journée commence tôt avec tout le primaire et finit tard avec la communauté.

École Sacré-Cœur : 6^e année du primaire : voyage à Toronto : Saint-Pascal a intégré le groupe. Activités de financement au restaurant Mikes de La Pocatière. Une demande a été faite à un organisme pour une subvention de 4 000 \$ pour les jeunes qui ne peuvent jouer au hockey, faute de moyens financiers.

Polyvalente La Pocatière : Rencontre des harmonies à Sherbrooke. Spectacle organisé pour aller chercher du financement.

5.3 Rapport des représentants.

a) Trésorière Marie-Lyne Cayouette

Ne pas oublier de remettre le compte de dépenses le plus vite possible.

b) Commissaire parent Yves Pepin au secondaire et Marie-Lyne Cayouette au primaire

Yves Pepin, commissaire-parent du secondaire, a assisté au Conseil des commissaires. Il informe le Comité de parents des sujets discutés : Secondaire à l'École Moisson d'Arts, présentation du document : Objectifs, principes et critères de répartition 2013-2014, organisation administrative au niveau des écoles.

c) Déléguée FCPQ Sindy Caron

Lors du Conseil général du 20 avril 2013, il a été convenu de transmettre aux délégués les informations suivantes:

Le processus de traitement des plaintes et le protecteur de l'élève : un bilan
Sujet principal de ce Conseil général, les délégués ont étudié un état de situation et ont pu discuter d'une série de recommandations en provenance du sous-comité « Engagement parental dans les comités scolaires ». Ces discussions ont permis d'adopter unanimement les recommandations

suivantes :

- 1) Des recommandations touchant la manière dont sont appliqués la loi et le règlement ministériel dans les CS. Elles visent toutes à faire des démarches auprès des partenaires nationaux de la FCPQ.
 - 1.1. S'assurer du respect du délai de transmission du rapport annuel (article 220 : 31 décembre).
 - 1.2. S'assurer d'une meilleure diffusion de l'information concernant le processus des plaintes auprès des parents et des élèves tant au niveau de la CS que des écoles, afin de mettre en évidence l'importance première de ce processus.
 - 1.3. S'assurer que le processus de cheminement d'une plainte respecte le droit à la confidentialité des plaignants, qu'il soit simple et accessible. Des étapes de médiation préalables au dépôt d'une plainte peuvent être encouragées, mais doivent toujours demeurer facultatives.
 - 1.4. S'assurer que tous les élèves et tous les parents, tels que définis dans la loi, aient le droit de déposer une plainte.
 - 1.5. S'assurer que l'ensemble des éléments qui doivent apparaître à leur rapport annuel (article 220.2 de la LIP) y figurent de manière substantielle (cette recommandation est plus particulièrement pour les protecteurs) :
 - a. Le nombre de plaintes reçues (comprenant les plaintes non recevables ou non fondées) ;
 - b. La nature des plaintes reçues (comprenant les plaintes non recevables ou non fondées) ;
 - c. La nature des correctifs recommandés (ou des raisons de leur absence) ;
 - d. Les suites qui ont été données aux plaintes ;
 - e. Une section particulière pour les cas d'intimidation et de violence.
- 2) Des recommandations demandant des modifications à la LIP ou au règlement ministériel. Elles visent toutes à faire des démarches auprès de la ministre, afin que le législateur ou la ministre effectuent ces changements.
 - A. Les CS devraient avoir l'obligation de mettre leur rapport annuel sur leur site Internet selon les délais prescrits à l'article 220 de la LIP.
 - B. Modifier l'article 5 du règlement ministériel afin que la reddition de compte de la CS sur le processus des plaintes inclue minimalement :
 - a. Le nombre de plaintes reçues (comprenant les plaintes non recevables ou non fondées) ;
 - b. La nature des plaintes reçues (comprenant les plaintes non recevables ou non fondées) ;
 - c. La nature des correctifs recommandés (ou des raisons de leur absence) ;
 - d. Les suites qui ont été données aux plaintes ;
 - e. Une section particulière pour les cas d'intimidation et de violence
 - C. Le protecteur de l'élève devrait avoir le mandat de contribuer à l'amélioration continue du processus et du traitement des plaintes de la CS et avoir un pouvoir de recommandation auprès du conseil des commissaires allant dans ce sens
 - D. Que les processus de nomination et de destitution soient revus afin de garantir l'indépendance et l'impartialité du protecteur de l'élève
 - E. Le protecteur de l'élève devrait avoir l'obligation annuelle de rencontrer le comité de parents. Ces principes seront enrichis par les commentaires et opinions émis par les parents lors de la journée !

- d) Déléguée MSSS/MELS/MFA Julie Vignola
Rencontre du 12 mars 2013. Rencontre très intéressante. Suivi du plan d'action

avec les partenaires. Mise au clair de choses. La sexologue Annick Kerschbaumer a entretenu le comité sur les technologies vs l'intimidation.

- e) EHDA Luc Mercier
Sujets discutés à la rencontre du 29 avril dernier : Désistement d'un membre, Projet service en adaptation scolaire 2013-2014, primaire et secondaire. Répartition des ressources. Prochaine rencontre : 10 juin 2013.
- f) Comité consultatif du transport Magali Émond
Nil
- g) Agente de communication Julie Vignola
Julie Vignola s'occupe de figoler les bons coups

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le **mardi, 4 juin 2013** à la salle Kamouraska du Centre de services de Rivière-du-Loup.

CP-2013-05-07-784

Il est proposé par Francisca Lebel
QUE la rencontre soit levée à 22 h 10.

Marie-Lyne Cayouette, secrétaire-trésorière

Magali Émond présidente